

# **Compte-rendu du comité de quartier Centre**

**Mercredi 23 mars 2022**

**Salle Pidoux de la Maduère**

En introduction du comité de quartier, Madame le Maire souhaite revenir sur la réunion publique qui s'est tenue le lundi 21 mars pour présenter aux habitants l'avenir de l'hôpital de Juvisy. Il est ainsi rappelé que le groupe Korian s'associera au GHNE (Groupe Hospitalier Nord Essonne) sur le site actuel et que l'ensemble des bâtiments sera aménagé pour faire perdurer l'offre de soin. Le début des travaux est fixé à l'été 2022 et le service des urgences restera ouvert pendant toute la durée des travaux. Toutes les informations à ce sujet sont à retrouver dans le magazine municipal du mois de mai 2022.

Madame le Maire souhaitait également revenir brièvement sur le budget communal pour l'année 2022 en précisant que celui-ci a été préparé en prenant soin de n'augmenter ni les tarifs des services que propose la ville (cantine, périscolaire, sorties, etc.), ni la fiscalité.

## **I- Travaux du nouveau groupe scolaire**

Les travaux du nouveau groupe scolaire ne connaissent pas de retard, la livraison étant toujours prévue pour l'été 2023.

Il faut néanmoins rappeler que ce chantier se déroule dans un contexte de pénuries et d'inflation des matières premières et que la ville concentre ses efforts pour absorber l'ensemble des surcoûts afin de ne pas toucher à la fiscalité locale.

S'agissant des nuisances engendrées par ces travaux, il est précisé que la réfection de la voirie et des trottoirs sera réalisée une fois que les travaux seront terminés, et qu'elle sera à la charge de l'entreprise intervenante. Par ailleurs, une vigilance sera apportée quant au passage de certains camions sur les trottoirs rue Montenard.

Le projet de passerelle du groupe scolaire au-dessus de l'Orge a quant à lui bien été validé par le SIVOA. Le marché doit être lancé prochainement.

## **II- Passerelle piétonne rue Camille Flammarion**

La passerelle piétonne de la rue Camille Flammarion a été déposée suite à deux accidents successifs survenus en décembre 2021. La municipalité est à ce jour toujours en attente d'un retour de la part des assurances pour connaître le détail des indemnisations.

La question de la remise en place immédiate de cette passerelle se pose néanmoins, d'autant plus avec le chantier de l'hôpital qui débute cet été. Dans cette attente, et afin de sécuriser la traversée des piétons entre le parc Ducastel et le parc aux Oiseaux, un passage piétons et des plots ont été aménagés.

### **III- Collecte des déchets**

Madame le Maire profite de cette rencontre pour faire un point sur les changements concernant la collecte des déchets. L'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT) ayant passé un nouveau marché pour les sept prochaines années, des modifications concernant les jours de collecte ont été opérées dès le 4 avril. Les flyers et les calendriers perpétuels ont normalement été distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Une application mobile est également disponible pour faciliter les démarches des Juvisiens, notamment la prise de rendez-vous pour les encombrants.

S'agissant des problèmes des conteneurs poubelles qui restent sur le trottoir pendant plusieurs jours, la municipalité étudie actuellement la possibilité de prendre un arrêté afin de verbaliser les syndics ou bailleurs qui ne respecteraient pas les jours de sorties des poubelles.

### **IV-Questions / sujets divers**

#### **Fibre/Communications**

Le déploiement de la fibre optique à Juvisy est terminé. Peuvent cependant subsister quelques adresses qui ne sont toujours pas raccordées. Si tel est le cas, il ne faut pas hésiter à faire remonter ces adresses non raccordées à la mairie qui se chargera de faire le relais auprès de SFR, l'opérateur réseau.

Les problèmes qui concernent la gestion des armoires fibres est bien connus, à Juvisy comme partout ailleurs sur le territoire national. Il s'agit d'un dysfonctionnement dans la gestion des sous-traitants par les opérateurs ; à ce titre, les communes n'ont aucune prérogative juridique pour intervenir dans la sécurisation de ces armoires.

Le Président du Conseil départemental s'est récemment saisi de cette problématique et a sollicité les Maires de l'Essonne pour réaliser une intervention commune.

#### **Stationnement**

Rue Vercingétorix, un problème se pose lors des entrées et sorties de l'accueil périscolaire, au-dessus de l'école Saint-Exupéry. Des automobilistes se garent de manière anarchique devant les sorties de garage et les bateaux des particuliers et font demi-tour à ces mêmes emplacements, ce qui endommage portails et trottoirs. Des contrôles sont désormais réalisés par la police municipale.

Mail Pauline Lefevre, les marquages pompiers vont être à nouveau refaits pour éviter les stationnements gênants, notamment pour l'accès pompiers.

#### **Urbanisme**

Des riverains de la rue Jean-Jacques Rousseau évoquent les visites et courriers récurrents de promoteurs immobiliers et souhaitent savoir s'il y a une raison particulière qui expliquerait ces nombreuses sollicitations.

Madame le Maire précise simplement que le quartier de l'entre-deux voies était classé auparavant en périmètre d'attente pour geler tout programme de construction, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Néanmoins, aucun projet de construction n'est prévu dans cette rue.

## **Environnement**

Il est demandé s'il serait possible d'avoir un éclairage public plus écologique, voire plus « intelligent » pour en baisser l'intensité, dans un souci de préservation de la biodiversité.

Madame le Maire rappelle que l'éclairage public est une compétence qui appartient à l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Chaque année, une campagne de remplacement de certains luminaires (les plus anciens) est réalisée, ce qui permet un passage à l'éclairage LED. Par ailleurs, la luminosité des candélabres est déjà réduite de 20% en pleine nuit.

S'agissant de l'éclairage des enseignes des magasins la nuit, un nouveau Règlement Local de Publicité a été voté en conseil territorial en février 2022. Celui-ci prévoit des dispositions plus contraignantes concernant l'extinction des enseignes lumineuses la nuit.

## **Divers**

- La problématique des vitesses excessives des véhicules avenue de la Terrasse et avenue Raspail a été soulevée.
- Les branchements électriques des enceintes de la Grande rue et place de l'Orge doivent être remis en état par les services de la Ville.
- Regroupement de personnes alcoolisées sur les bancs situés place de l'Orge : la police municipale effectue régulièrement des patrouilles. De nombreuses verbalisations ont d'ores et déjà été réalisées.
- Avenue Kléber, il est signalé que les trottoirs sont toujours abîmés suite au chantier de la nouvelle résidence à l'angle de la rue des Gaulois. La réfection sera réalisée par l'entreprise qui a effectué les travaux de la nouvelle construction.